

L'antéposition des interrogatives indirectes totales en français contemporain

Gilles Corminboeuf (Universités de Fribourg et Neuchâtel)

On se propose d'étudier, à partir de constructions en *si* particulières, le rapport entre les interrogatives indirectes totales et les circonstancielles. On verra que, dans certaines structures, le constituant *si P* détaché a une fonction de régime – c'est une interrogative indirecte totale dans une position marquée –, dans d'autres la fonction de circonstant – c'est une conditionnelle antéposée «classique». Mais il n'est parfois pas évident de distinguer les deux fonctionnements. Les observables qui sont à l'origine de ce travail sont des constructions comme (1):

- (1) (a) (...); le lecteur n'est ni ménagé, ni flatté, ni rassuré; *s'il* est content ou non, nul ne s'en soucie; [Alain < Frantext]
(b) Mais enfin, *si* ce serait un scandale que de voir un Baudelaire en bronze, il faut bien que quelqu'un le dise. [Brunetière < Sandfeld]
(c) La démocrate-chrétienne accuserait-elle son collègue d'alcoolisme? «Je n'oserais pas! *S'il* est alcoolique, je n'en sais rien». [presse, *Le matin*, 18.06.2006]
(d) *Si* tu as du génie, mon cher, nous finirons bien par le savoir. [Duhamel < Frantext]
(e) «Est-ce qu'Hermogènes aime les femmes?» – j'avais besoin de savoir, je demandai. «Hé, on ne peut pas dire qu'il les apprécie. *S'il* les aime, je peux pas dire...», dit l'un. [Guimarães Rosa, *Diadorim*, traduction]

Les objectifs de cette étude sont, d'une part, de montrer qu'il existe des interrogatives indirectes totales antéposées et, d'autre part, d'établir les facteurs contextuels qui permettent, en cas d'ambiguïté, de trancher entre interrogatives indirectes et circonstancielles en *si*.¹

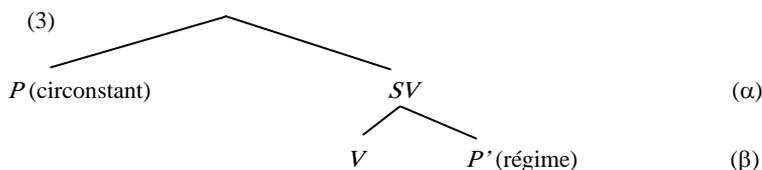
1 Le détachement à droite, qui réclamerait une étude en soi, ne sera pas traité ici; il faudrait en effet posséder des données orales, la prosodie étant à notre sens plus discriminante qu'à gauche. On placera également hors de notre champ d'investigation l'interrogation exclamative [Renchon, 1967: 142sq; Noailly, 2005]. Le corpus qui fonde cette étude est composé essentiellement de faits écrits tirés de *Frantext* et de lectures diverses (presse écrite et littérature). On observe de même en espagnol des cas d'ambiguïté entre interro-

1. Position du problème

La construction (2) peut être schématisée comme (3):

- (2) <à propos de Marilyn Manson> [*Si* le diable ressemble à cela]_P, on se demande [*si* l'on ne devrait pas plutôt redouter le paradis]_{P'}. [presse, *Le temps*, 19.08.2005]

La circonstancielle initiale se trouve ici dans son emplacement prototypique, tout comme l'interrogative indirecte placée après le verbe qui l'enchâsse.²



Une suite de discours initiée par *si P #* (où # figure une pause) réclame un calcul interprétatif pour trancher entre les cas de figure (α) et (β).³ Dans le scénario (α), *si P* commute avec un circonstant indexé par *au cas où* ou *dans l'hypothèse où*. C'est un complément régi, mais non sélectionné par le verbe. Dans le scénario (β), *si P* commute avec des complétives en *que*, en *pourquoi*, etc. Il s'agit d'un complément valenciel sélectionné par le verbe, qui occupe à ce titre une position argumentale. A notre sens, le *si* interrogatif est un morphème distinct de son homonyme hypothétique, ce que montrent les différences de sens et de comportement distributionnel : le *si* interrogatif est un

gatives indirectes et circonstants en *si* [Montolio-Durán, 1999: 3717]. C'est le cas aussi dans des langues qui n'ont pas de morphème homonyme unique – comme *si* en français et en espagnol – pour indexer les deux types de complément. Ainsi Renchon [1967: 133] soulignait que dans l'usage quotidien en anglais, on peut employer *if* pour *whether*, à droite du verbe. Duval [2003: 295] observe également que le morphème *if* a tendance à supplanter *whether*; il existe d'ailleurs des récits où le morphème *whether* n'est jamais attesté, *if* lui étant systématiquement substitué. On trouve dans le travail de Leonarduzzi [2004: 289sq] plusieurs exemples d'interrogatives en *whether* antéposées.

2 Le membre *si P'* ne peut évidemment pas être antéposé dans le contexte singulier de (2).

3 Il ne sera pas question dans cette étude du scénario (γ) où *si P* est une clause syntaxiquement autonome par rapport à son environnement [cf. Corminboeuf, à paraître] comme dans *Si tu as soif, il y a de la bière dans le frigo*.

démarcatif d'enchâssement valenciell, alors que le *si* hypothétique est un introducteur d'élément non nucléaire (un complément adverbial dans l'exemple 2).⁴

La représentation schématique (3) rend compte de l'ordre linéaire prototypique des circonstancielles et des interrogatives en *si*. Les exemples comme (1a) et (1b) démontrent qu'il convient de distinguer des cas de figure supplémentaires:

	<i>Antéposition</i>	<i>Intégration à droite du verbe recteur</i>
<i>Si P</i> circonstant	cas non marqué (α)	cas marqué (α')
<i>Si P</i> régime	cas marqué (β')	cas non marqué (β)

Le scénario (β'), avec *si P* en tête d'un énoncé, est le cas de figure qui constitue l'objet de cette recherche. Cependant, notre corpus est essentiellement composé d'exemples ambigus, qui neutralisent l'opposition entre le type (β') et le type (α). Les critères de discrimination d'ordre formel – comme par exemple la commutation avec une complétive en *que* – s'avèrent impuissants pour distinguer les deux fonctionnements: on verra que c'est surtout l'interprétation de l'anaphorique qui est la clé de l'interprétation.

2. Des divergences quant à l'existence même d'une telle construction

Certains spécialistes, comme Delaveau, contestent la possibilité d'antéposer une interrogative indirecte totale. Pour l'auteur, la postposition de l'interrogative est définitoire de la catégorie:

- (4) D'autre part, la zone d'ambiguïté entre l'interprétation conditionnelle et l'interprétation interrogative des phrases en *si* est très réduite: elle se limite à la place finale, avec pause, avec détachement. On l'admettra ici, et en particulier on tiendra pour acquis qu'il n'y a pas de position initiale de phrase où on ait une interprétation interrogative.

4 Pour les rapports entre question et hypothèse, cf. Béguelin & Corminboeuf [2005]: il y a des analogies entre *S'il rêve, il ne s'en souvient jamais* (ex. 8a, *infra*) et les hypothétiques inversées comme *Rêve-t-il, il ne s'en souvient jamais*.

Or en position finale, avec pause, les cas d'ambiguïtés sont encore réduits par le fait que la liste des verbes qui introduisent une interrogative est bien délimitée. En conséquence, il n'y a pas de construction «monstrueuse», qui participerait des deux modes d'interprétation de *si*: les phrases identifiées par certains grammairiens comme relevant et du système des complétives – donc permettant l'interprétation interrogative – et du système des conditionnelles – donc permettant une interprétation non dépendante, relèvent en fait d'une seule analyse. (...) en position initiale on a une conditionnelle, en position finale on a une interrogative. [Delaveau, 1992: 108; 120]

Pour Delaveau, une *si P* antéposée a un statut de circonstant; une *si P* extraposée à droite avec un verbe «interrogatif» est un régime, avec un verbe non interrogatif c'est un circonstant. Muller [1994: 197] semble adhérer au propos de Delaveau, à témoin la façon dont il distribue les astérisques dans **Si vous avez été renvoyé, ne regrettez pas* et **?S'il vient ou pas, ça m'est égal*.⁵ Les partis pris de Delaveau et Muller coïncident avec la doxa grammaticale qui distingue d'une part les circonstants des régimes, et postule d'autre part que tout complément détaché est à ranger parmi les circonstants. La notion de circonstant regrouperait donc des compléments aussi bien intégrés que détachés, alors que celle de régime exclurait le détachement.

Or, on sait que les régimes sont détachables [Sabio, 2006].⁶ Un aspect qui ressort des travaux de Sabio – et nous le rejoignons sur ce point – c'est que les régimes comme les circonstants sont antéposables. En conséquence, il faut tenir compte de deux oppositions croisées: détaché vs intégré et régime vs circonstant.

Le propos reproduit ci-dessus en (4) paraît bien péremptoire en regard de ce qu'écrit Renchon sous (5):

- (5) (...) il existe, de toute évidence, un lien de parenté entre le système hypothétique et l'interrogative indirecte (...) On notera que l'antéposition de la subordonnée d'interrogation est possible comme celle de toute subordonnée substantive:
— *Si elle interrogea la Jussaude, je n'en sais rien, si elle chercha au retour de Carlo une raison que celui-ci ne lui donna pas, je n'en sais rien.* (G. Beaumont, *Agnès de rien*)

5 Néanmoins, pour le premier exemple, Muller accepterait la version avec pronom clitique *Si vous avez été renvoyé, ne le regrettez pas* (cf. exemple 6a, *infra*). Sa position est moins radicale que celle de Delaveau.

6 Sabio [1992; 1995] démontre qu'il y a une hiérarchie des compléments et que, de ce fait, l'extraposition d'un circonstant est bien plus aisée que celle d'un régime.

— *S'il réussira dans cette lourde tâche, les prochaines heures nous le diront.* (*La Libre Belgique*)

(...) On admettra cependant l'existence de cas-limites susceptibles d'être interprétés à la fois comme résidus de systèmes hypothétiques et comme reliquats de tours complets d'interrogation indirecte. La même hybridité se retrouve d'ailleurs parfois dans certaines phrases introduites par «quand». [Renchon, 1967: 127; 134-135; 138]

L'argumentaire de Renchon constitue le contre-pied parfait de celui de Delaveau.⁷ Borillo [1976: 36] rejoint la position de Renchon en admettant elle aussi la liberté d'antéposition de l'interrogation indirecte totale. On souscrira, également à cette idée qu'on peut antéposer une interrogative indirecte en *si*, comme c'est le cas pour les autres compléments régimes (directs ou indirects).

3. Critères pour discriminer les deux structurations

Les arguments évoqués dans la littérature scientifique, par exemple par Delaveau [1980], pour distinguer les circonstancielles des interrogatives indirectes sont les suivants:

- La disjonction (*ou non, ou pas*): Borillo [1976: 18] en fait d'ailleurs un élément définitoire des interrogatives indirectes totales. C'est en effet le critère qui nous paraît le plus robuste;
- La possibilité d'insertion dans un dispositif clivé pour les circonstancielles et dans un dispositif pseudo-clivé pour les interrogatives indirectes;
- La coordination par *que* pour les circonstancielles *vs* par *si* pour les interrogatives;
- La nature du verbe recteur: est-ce ou non un «verbe interrogatif»?;
- Les temps verbaux: pour Delaveau [1980: 16], «*si* suivi d'une forme en -*r-* (futur, *s'il viendra*, conditionnel, *s'il viendrait*) est toujours interprété comme interrogatif du moins dans le français standard». Dans des exemples comme (1b), ce critère entre en opposition avec un autre prin-

7 Cette situation contradictoire dans la littérature n'est pas totalement résolue par les thèses récentes de Duval [2003] et de Defrancq [2005] sur «l'interrogation indirecte» / «enchâssée». Les auteurs concentrent leur propos sur des aspects problématiques autres que les possibilités d'antéposition.

cipe posé par l’auteur, celui qui veut qu’une *si P* antéposée soit automatiquement une circonstancielle; Delaveau [1992: 120] n’a pas d’autre choix que d’assumer l’agrammaticalité de **S’il viendra, Pierre ne l’a pas dit...* et de (1b).

Pour la grande majorité des exemples de notre corpus, les critères distributionnels présentés ci-dessus ne sont pas décisifs: hors contexte, la *si P* de *s’il rêve, il ne s’en souvient jamais* est-elle une interrogative ou une circonstancielle?⁸ On considérera que ces critères participent à l’élaboration de l’interprétation sans pour autant sélectionner univoquement une valeur. Certes ils permettent d’établir qu’il y a deux morphèmes *si* distincts en langue, mais le recours à des composantes pragmatiques est indispensable pour traiter des nombreux cas ambigus en discours. L’interprétation se fonde sur une convergence d’indices, mais ce sont les informations contextuelles – comment interprète-t-on le clitique *en* dans *s’il rêve, il ne s’en souvient jamais?* – qui constituent les critères opératoires permettant de trancher, comme on va le voir dans la partie 4.

4. La reprise anaphorique

Il y a un consensus chez les spécialistes pour dire que la reprise anaphorique est obligatoire lorsqu’il y a postposition d’un régime [Delaveau, 1980: 8] ou antéposition [Muller, 1996: 217; Duval, 2003: 25]:

- (6) (a) *Si* tu viens, dis-le moi. [< Muller]
 (b) **Si* tu viens, dis-moi. [< Muller]

Notre corpus montre que la reprise anaphorique est très majoritaire, mais pas forcément imposée:

- (7) (a) Mais qu’est-ce que tu as, alors? Tu es malade? Explique-toi, bon Dieu. *Si* te peux t’aider, on verra. [Clavel < Frantext]

8 Dans le cadre de ce papier, nous laissons de côté l’examen de cette critériologie au moyen d’exemples attestés, ainsi que la démonstration du fait que dans la grande majorité des exemples de notre corpus l’ambiguïté ne peut pas être levée sans le recours à des données du contexte.

(b) Elle semblait dire: «Aujourd'hui, nous ne sommes pas en train d'être raisonnables. S'il faut payer cette escapade de trois mois de chaise longue, nous le verrons bien.»
[Romains < Frantext]

En (7a), l'anaphorique est absent: l'interprétation «circonstant» nous paraît préférentielle, tout comme en (6b) qui, à notre sens, n'est nullement agrammatical. Dans les cas de figure habituels où l'anaphorique est présent, comme en (7b), il n'y a pas une simple antéposition du constituant *si P*, mais un *double marquage* (dans l'interprétation interrogative de *si P*). Il convient d'insister sur le fait que le pronom clitique est massivement présent dans le second membre, ce qui fait clairement de *si P* un élément *préfixe* (non affecté par les modalités d'énoncé, non clivable, etc), dans la macro-syntaxe aixoise animée par Blanche-Benveniste. Dans le cadre de la macro-syntaxe telle qu'elle est développée à Fribourg autour de Berrendonner, on considérera qu'il s'agit d'un cas de double marquage à décrire au niveau micro-syntaxique. Le double marquage est courant en français dans les dislocations à gauche [Berrendonner & Béguelin, 1997; Prévost, 2003] et à droite [Blasco, 1999]; la procédure est parfois du côté de la norme, parfois pas. Blanche-Benveniste [1985: 154] parle à propos des constructions pseudo-clivées de «cette tendance du français à exprimer deux fois la valence d'un verbe en séparant d'une part la réalisation avec une pro-forme, de valeur grammaticale, et d'autre part la réalisation lexicale». Avec (7b), si on est en accord avec cette tendance du français, cela reste cependant une tendance et non une règle infrangible, comme le montrent (7a) et (1e).

Dans des constructions comme (7b), le rapport entre la cadrée (*nous le verrons bien*) et la cadrante (*s'il faut payer...*) est singulier, puisque la cadrée prédique sur la cadrante.⁹ Sémantiquement, l'opération se déroule ainsi: [*si P*]_P [*(P)*]_Q. Un cadre P est ouvert, puis à l'intérieur de ce cadre, la cadrée Q réalise une prédication affectant le fait introduit dans P. La stratégie mise en œuvre est une façon détournée de modaliser un argument – en l'occurrence une structure disjonctive en fonction d'objet.

Dans les faits qui nous occupent, les anaphoriques sont, avec le détachement, à la source de l'ambiguïté qui nous occupe. Pour l'énoncé *Si je viens, je vous l'écrirai*, l'anaphorique (*I'*) peut renvoyer à *si je viens ou pas* ou à *que je viens*. Pour interpréter, il faut décider si c'est le fait qui a servi à poser le cadre

9 On réservera toutefois la notion de cadre (Charolles, 2003) pour la lecture «circonstant».

qui est repris, ou le cadre lui-même. Pour Delaveau [1992: 120], une suite comme (8a) n'est pas une interrogative, au prétexte que l'insertion de *ou pas* est, selon l'auteur, impossible:

- (8) (a) *S'il rêve, il ne s'en souvient jamais.* [< Delaveau]
 (b) **S'il rêve ou pas, il ne s'en souvient jamais.* [< Delaveau]

Toutefois, la suite de discours (8b) ressemble beaucoup à l'exemple (1a); l'interprétation interrogative de (8a), et – cela revient au même – la structuration (8b) nous paraît totalement valide. Delaveau nie en quelque sorte l'ambiguïté de la construction (8a). Pour nous, *s'il rêve* est un circonstant (lecture α) si le pronom *en* anaphorise *qu'il a rêvé* ou *de ce dont il a rêvé*. Le constituant *s'il rêve* est un régime (lecture β') si le pronom *en* anaphorise l'alternative *s'il rêve ou pas*. Autrement dit, l'anaphorique *en* est ici ambigu: renvoie-t-il au fait (*qu'il rêve*), auquel cas la lecture est circonstancielle, ou renvoie-t-il à la totalité de la disjonction (*s'il rêve ou pas*), auquel cas l'interprétation est interrogative? En général, le contexte fournit des indices pour fixer l'inférence avec un degré de certitude satisfaisant. Voyons encore ces exemples:

- (9) (a) *S'il avait des préférences, il ne les laissait pas deviner.* [A. France < Frantext]
 (a') *S'il avait des préférences, il ne le laissait pas deviner.* [exemple modifié]

Dans (9a'), le pronom neutre *le* mis à la place de *les* (9a) introduit une équivoque: *le* anaphorise-t-il *qu'il avait des préférences* ou *s'il avait des préférences ou non*? Le pronom *les* de (9a) lève l'ambiguïté en sélectionnant la lecture circonstancielle de *si P*.¹⁰

En résumé, on dira qu'une suite discursive du type *si P, il (le) sait* peut mener à quatre scénarios interprétatifs distincts:

- (A) [*si P*]_{CIRC} il [*le*] sait (le pronom *le* anaphorise «le fait que P»)
 (B) [*si P*]_{CIRC} il sait \emptyset (construction «absolue» du verbe *savoir*)

10 Le circonstant de (9a) autorise par ailleurs deux interprétations référentielles distinctes, une lecture concessive (glosable par: *bien qu'il ait des préférences...*) et une lecture temporelle-itérative (glosable par: *quand il avait des préférences...*).

- (C) [*si P*]_{REG} il [*Je*] sait (le pronom *Je* anaphorise l'alternative «si P ou non»)
 (D) [*si P*]_{REG} il sait (antéposition du régime du verbe *savoir*)

On l'a dit, la plupart des faits recueillis sont ambigus: ils neutralisent soit l'opposition (A) *vs* (C), soit l'opposition (B) *vs* (D). L'exemple (7a) peut s'analyser comme (B) ou comme (D). Pour les *si P* régime, il conviendrait de distinguer le cas de *double marquage* (C) – illustré par (1a) à (1d) –, et le cas d'*antéposition* (D) – illustré par (1e).

Muller [1996: 216sq] parle de «constructions coucou»¹¹ pour des tours comme (10):

- (10) (a) *Si* Paul vient, cela (= que Paul vienne) fera partir Marie. [*< Muller*]
 (b) *Si* je peux t'écrire, je te l'écrirai (que je peux t'écrire). [*< Muller*]

Dans (10a) et (10b), les contenus des parenthèses sont de l'auteur. Le pronom *cela* de (10a) anaphorise le fait «sa venue». La variante (A) ci-dessus est une «construction coucou».

- Dans une construction coucou comme (10a), l'anaphorique ne peut pas renvoyer à *si Paul vient ou pas*: le remplacement de *si* par *au cas où* est possible, contrairement à l'insertion de la disjonction. La structure n'est pas réversible en solution liée; seule une extraposition à droite est tolérée: *cela fera partir Marie # si Paul vient*. Le constituant *si Paul vient* est indiscutablement un circonstant.
- En revanche, dans des énoncés typiques de notre corpus comme *Si Paul vient, je (le) saurai*, aussi bien la disjonction que la glose en *au cas où* sont possibles, hors contexte du moins; la structure est réversible en version liée: *je saurai si Paul vient*.

Certes, dans les exemples de Muller le fait contenu dans P est réinvesti comme terme dans Q, mais ces constructions ont néanmoins des propriétés distinctes de celles des configurations qui nous intéressent: elles ne peuvent pas être interprétées comme des interrogatives indirectes placées dans une position marquée.¹²

11 Une construction *coucou* est «une construction dans laquelle un terme vient se nicher dans une position fonctionnelle à laquelle il n'a en principe pas droit», i.e. «une conditionnelle construite comme une complétive» [Muller, 1996: 217; 227].

12 A noter également dans (10a) que l'anaphorique est en fonction sujet (*cela*): c'est une

5. Les rendements sémantiques de l'antéposition d'une *si P* régime

Le relief informationnel obtenu n'est pas le même si c'est un régime ou si c'est un circonstant qui est placé en position détachée. L'extraposition est un procédé très marqué pour un régime; la manoeuvre induit généralement un effet de rappel d'information, de présupposé. Un circonstant détaché, par contre, endosse une valeur cadrative commune (Charolles, 2003). En conséquence, un régime dé-rhématisé n'a pas le même rôle sémantique qu'un circonstant dé-rhématisé.

Comme pour les SN et les SP, il y a plusieurs schémas de dislocation. Avec le verbe *demander*, par exemple, il semble qu'on puisse imaginer des dialogues minimaux qui illustreraient le schéma *préfixe + noyau* (11a) et le schéma *noyau + postfixe* (11b), dans la terminologie utilisée par exemple par Sabio:

- (11) (a) – Il t'a parlé de ta journée?
 – Non. *Si* j'ai passé une bonne journée (ou pas) / il a même pas demandé \
- (b) – Qu'est-ce qu'il a demandé?
 – *Si* j'ai passé une bonne journée (ou pas) \ il a demandé_

Le schéma *noyau + postfixe* (11b), qui promeut la *si P* en lui donnant une saillance informationnelle, n'est pas attesté dans notre corpus. Ce statut marginal se comprend dans la mesure où une *si P* interrogative enchâssée placée à la suite de sa P matrice est déjà dans une position de rhème par défaut (à droite du verbe, souvent sous intonème conclusif). Il n'y aurait *a priori* pas de raison de l'antéposer afin précisément de la promouvoir d'un point de vue informationnel.

Examinons la seule configuration attestée, à savoir le schéma *préfixe + noyau* comme (11a), pour lequel il semble qu'on puisse parler de thématization forte:

autre source potentielle d'ambiguïté. Il y a en effet en parallèle des *si P* régime sujet (...); *si je suis triste, cela dépend de mes humeurs, de ma fatigue, de mon âge et du temps qu'il fait* [Alain < Frantext]. Et on rencontre des exemples ambigus qui ne seront pas traités dans cette étude, du type *s'il renonce, c'est pas grave / ça m'est égal / ce n'est pas de ma faute*, où l'anaphorique est aussi en position sujet; la différence de sens est alors minime entre lecture régime et lecture circonstant.

- (12) (a) *Si* cela est vrai ou non, je n'ai pas à le voir ici, mais je ne le veux pas mettre en oubli.
[Hugo < Frantext]
(b) *Si* je crois en Dieu, bien franchement, je me le demande. [Aragon < Frantext]

On notera que l'élément noyau – et c'est là une de ses propriétés définitoires – est sous la portée de la négation dans (12a) et d'un adverbe en (12b).

Notre position sur le rapport entre le marquage de la modalité et la facture morpho-syntaxique doit être précisée. L'élément *si P* détaché à gauche – que son statut syntaxique soit celui d'un régime ou d'un circonstant – est presque toujours soustrait à la portée des modalités, ce qui marque son caractère arhématique. La mise hors rhème d'un complément régime, en l'antéposant par exemple, ne modifie pas sa qualité de régime. On distinguera le marquage de la modalité, de la fonction syntaxique que revêt l'élément concerné: ce n'est pas parce qu'un élément placé en position périphérique perd certaines propriétés sémantiques qu'il n'est pas régi par le verbe de l'énoncé-noyau. On considérera que les constituants périphériques en *si* étudiés ici et les structures {verbe + *si P* argument} sont deux types de constructions rectionnellement connexes. Elles se distinguent par le fait qu'elles ne partagent pas certaines contraintes liées à la structure informationnelle.¹³

Conclusion

Les cas d'homonymie de construction entre régime et circonstant sont assez courants: on sait qu'un circonstant qui devient statistiquement très fréquent après un verbe peut basculer côté régime. Il existe des circonstants arguments, i.e. sélectionnés par le verbe, qui attestent d'une zone floue entre les deux

13 Incidemment, on peut se demander avec Prévost [2003: 69; 71] ce qui peut motiver l'antéposition du complément argumental. L'auteur fait l'hypothèse que pour les compléments adverbiaux (les circonstants), c'est la fonction cadrative qui prime, la valeur informationnelle – topicale, généralement – étant seconde. Pour les compléments argumentaux, c'est le statut informationnel – dans nos exemples, une valeur de topique – qui primerait sur la fonction cadrative qui peut résulter d'une extraposition.

types de compléments.¹⁴ On peut se demander si ces ambiguïtés ne favorisent pas des phénomènes d'instabilité catégorielle.

Pour les exemples analysés dans ce papier, ce sont les phénomènes de détachement qui favorisent l'installation d'homonymies de construction. L'antéposition entraîne des déplacements entre fonction de circonstant et fonction de régime (argument dans une construction prédicative). Il faut aussi tenir compte de l'ambiguïté des anaphoriques dans ces structures de rection atypiques et de la nature du verbe régissant.

Ce papier soulève deux questions délicates à résoudre. D'une part, il pose la question habituelle du rapport entre *si* conditionnel et *si* complétif: est-ce le même *si*? Les valeurs du *si* interrogatif et du *si* circonstanciel sont très proches sémantiquement. On pourrait voir dans l'alternative une valeur commune: le *si* interrogatif produit une indétermination des deux valeurs de façon «interne»: *si P ou non, Q* (une seule continuation *Q* pour *P* et *non-P*). En revanche, le *si* circonstanciel impose de choisir une option sans toutefois exclure la réciproque, celle-ci étant re-calculable de façon «externe» (cf. les travaux de pragmatique sur la bi-directionnalité des conditionnelles): il faut sélectionner soit la valeur *P*, soit la valeur *non-P* qui entraînent chacune leur propre continuation. Le fragment (13) présente une structure disjonctive (*savoir si P ou pas*), puis une seule partie de l'alternative est exploitée (*si P*):

- (13) Il faut savoir *si* l'on veut sortir de la crise ou pas. *Si* l'on veut en sortir, il faut s'en donner les moyens. [presse, *Le canard enchaîné*, 05.04.2006]

On passe de la conservation des deux valeurs ($P, \neg P$) propre à l'interrogation – *savoir si on veut sortir de la crise ou pas* –, à la rupture propre à la circonstancielle qui n'en conserve qu'une (P , ici). D'autre part, on peut se demander si ce qu'on a observé est un problème d'ambiguïté de construction ou une remise en cause de l'opposition entre complétives et circonstancielles.

14 Les caractéristiques définitoires de la notion de «circonstant», rarement rigoureuses, jouent également un rôle.

Bibliographie

- Béguelin, M.-J. & G. Corminboeuf, «De la question à l'hypothèse: modalités d'un phénomène de coalescence», in: *Les Etats de la question*, C. Rossari & al. (éd.), Québec, Nota bene, 2005, 67-89.
- Berrendonner, A. & M.-J. Béguelin, «Left dislocation in French: varieties, use and norm», in: *Taming the vernacular*, J. Cheshire & D. Stein (éd), London, Longmann, 1997, 200-217.
- Blanche-Benveniste, C., «'Une chose' dans la syntaxe verbale», in: *RSFP* 7, 1985, 141-168.
- Blasco, M., *Les dislocations en français contemporain: étude syntaxique*, Paris, Champion, 1999.
- Borillo, A., «Remarques sur l'interrogation indirecte en français», in: *Méthodes en grammaire française*, J.-C. Chevalier & M. Gross (éd), Klincksieck, Paris, 1976, 15-39.
- Charolles, M., «De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase», in: *Travaux de linguistique* 47, 2003, 11-51.
- Corminboeuf, G., (à paraître), *L'expression de l'hypothèse en français contemporain, entre hypotaxe et parataxe*, thèse de doctorat, Université de Neuchâtel.
- Defrancq, B., *L'interrogative enchâssée*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2005.
- Delaveau, A., «Questions sur l'analyse de *si*», in: *Linx* 2, 1980, 7-34.
- , «*Si*, la syntaxe et le point de vue des positions», in: *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, Paris, Ophrys, 1992, 107-122.
- Duval, M., *Le problème de l'interrogation indirecte totale d'après ses marques (en français, anglais et coréen). Étude contrastive et typologique*, thèse Paris IV – Sorbonne, 2003.
- Le Bidois, G., & R., *Syntaxe du français moderne: ses fondements historiques et psychologiques*, Paris, Picard, 1938.
- Leonarduzzi, L., *La subordinée interrogative en anglais contemporain*, Aix-en-Provence, publications de l'Université de Provence, 2004.
- Montolío-Durán, E., «Las construcciones condicionales», in: *Gramática descriptiva de la lengua española. Real Academia Española*, t. III, I. Bosque & V. Demonte (éd),

- Madrid, Espasa, 1999, 3643-3737.
- Muller, C., «Combien faut-il distinguer de *si*?», in: *Supports, opérateurs, durées*, A. Ibrahim (éd), 1994, 185-206.
- , *La subordination en français*, Paris, A. Colin, 1996.
- Noailly, M., «*Si* dans l'exclamation indirecte, ou l'alternative disparue», in: *La syntaxe au cœur de la grammaire*, F. Lambert & H. NØlke (éd), Rennes, PU, 2005, 55-64.
- Prévost, S., «Les compléments spatiaux: du topique au focus en passant par les cadres», in: *Travaux de linguistique* 47, 2003, 51-78.
- Renchon, H., *Etudes de syntaxe descriptive*, t. 1, Bruxelles, Palais des Académies, 1967.
- Sabio, F., «Les compléments antéposés en français: analyse de deux types syntaxiques et prosodiques», in: *RSFP* 11, 1992, 31-56.
- , «Micro-syntaxe et macro-syntaxe. L'exemple des 'compléments antéposés'», in: *RSFP* 13, 1995, 111-155.
- , «L'antéposition des compléments dans le français contemporain: L'exemple des objets directs», in: *Linguisticae Investigationes* 29-1, 2006, 173-182.
- Sandfeld, K., *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*, Genève, Droz, 1977.